

Bulletin Municipal

« Le P'tit Montcheub' »



N°36 – Juillet 2024

(Imprimé par la Mairie de Montchevrier)

Mairie de Montchevrier

10 rue de la mairie

36140 MONTCHEVRIER

Tel : 02.54.06.35.15

Mail : commune.montchevrier@orange.fr

Site internet : www.montchevrier.fr

Horaires d'été de la Mairie

HORAIRES DE LA MAIRIE :

Du **lundi 15 juillet 2024** au **samedi 03 août 2024 inclus**

Lundi et jeudi, de 8H à 12H et de 14H à 18H, vendredi, de 8H à 12H et de 14H à 17H,

Mardi, Mercredi et samedi de : 8H à 12H (fermée les après-midi)

Du **lundi 12 août 2024** au **lundi 02 septembre 2024 inclus**

Lundi, mardi, jeudi de 8H à 12H et de 14H à 18H,

Mercredi, vendredi, samedi de : 8H à 12H (fermée les après-midi)

HORAIRES DE L'AGENCE POSTALE :

Aucun changement, ouverte du lundi au samedi de 8H30 à 11H30

Le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

Un ordinateur en libre-service est à la disposition des habitants de la commune pour l'accès à Internet ou pour l'impression de documents.

Le Mot du Maire

Ce second trimestre a été marqué par une situation météorologique anormale qui a impacté les activités agricoles et le jardinage mais aussi les travaux des employés municipaux, obligés d'intervenir pour l'entretien des chemins et fossés qui avaient été un peu oubliés avec les sécheresses des années précédentes. Le Conseil a pris des décisions pour améliorer les choses mais le programme est très chargé.

Lors de la parution de ce bulletin, les différentes journées électorales seront passées. Elles ont mobilisé largement les membres du personnel communal dans des conditions pour le moins imprévues. Qu'ils soient remerciés pour leur efficacité. Les résultats de ces élections suscitent des incertitudes qui pourront rejaillir sur les activités dans nos communes.

Avec la mise en service de la nouvelle centrale de commande des cloches, les travaux à l'église s'achèvent. L'angélus résonne désormais à midi et 19 heures sans qu'il soit nécessaire de tirer sur les cordes comme c'était le cas il y a bien longtemps. Il est probable que les travaux d'entretien de l'église vont de nouveau être nécessaires dans les années à venir compte tenu de l'état constaté de la toiture. Le coût de cet entretien nécessaire de notre patrimoine ne manquera malheureusement pas de poser des problèmes de financement.

Deux manifestations festives ont eu lieu au cours des dernières semaines avec succès. L'Amicale des jeunes a organisé un repas champêtre au stade avec un concert gratuit. De son côté, l'Association Saint Martial a maintenu la tradition de la fête patronale avec une soirée repas dansant à la salle des fêtes et la messe du dimanche 7 juillet.

Notre restaurant Le Montcabrien, après des péripéties administratives, va rouvrir début août. Un article dans ce bulletin est consacré aux nouveaux gérants. Nous leur souhaitons une pleine réussite et les assurons du soutien de la municipalité. L'ouverture est très attendue par la population et les associations de la commune.

Signalons enfin que le rapport d'Indre Nature concernant l'inventaire du bocage effectué par leurs soins sur la commune de Montchevrier nous a été remis. Une présentation publique en sera faite le 18 septembre.

D'ici là, au nom de l'ensemble du Conseil municipal et des employés communaux, je vous souhaite un très bel été.

Le Maire, Maurice DESRIERS

Les intempéries du printemps, outre l'impact sur les activités agricoles, ont provoqué des dégâts dans les chemins et les voies communales.

Les employés municipaux sont intervenus, parfois dans l'urgence pour sécuriser au maximum la circulation. Merci à chacun de signaler à la mairie les dégâts qu'ils ont pu constater et qui auraient été oubliés.



Les travaux seront effectués dans les délais compatibles avec les moyens disponibles.

Les décisions du Conseil municipal

Conformément au programme de travaux prévus au budget 2024, des devis ont été demandés pour **la consolidation des murs du cimetière** dont les joints sont très dégradés et risquent d'abîmer les tombes. L'entreprise Fleury de Cluis a été retenue pour un montant de 9 100 euros hors taxes.

Rappelons qu'est aussi prévue pour cette année **la reconstruction des toilettes publiques**. Le marché a été attribué à l'entreprise Berry Concept d'Aigurande pour un montant de 37 868 euros hors taxes. Les travaux devraient débuter en septembre.

Des travaux sont nécessaires pour **consolider le pignon du bâtiment de l'ancienne poste** dont le crépi tombe chez les voisins. Après demande de devis, l'entreprise Fleury de Cluis a été retenue pour un montant de 5 085 euros hors taxes. Il est demandé de faire les travaux le plus rapidement possible.

Pour compléter les travaux qui seront effectués par les employés municipaux pour l'entretien de la voirie et des fossés, des devis ont été demandés à l'entreprise Pierre Collas pour les travaux suivants :

Pose d'une canalisation d'eaux pluviales pour la traversée du chemin de La Rue en bordure de la route départementale. Montant des travaux : 2 250 euros hors taxes.

Curage des fossés sur la route des Peupliers (VC219). Montant des travaux 1 769 euros hors taxes

Curage des fossés sur la piste de l'Etang Borgne. Montant des travaux : 756 euros hors taxes.

En vue du remplacement des containers à verre, réaménagement de la plate-forme de La Fat et élargissement des buses. Montant des travaux 3 150 euros hors taxes.

Un autre devis va être demandé pour **le curage des fossés** entre la Silvine et la départementale 39.

Le Conseil a attribué **des subventions à deux associations** : 200 euros au Club de marche de Montchevrier (CMM36) pour l'organisation de la randonnée qui aura lieu cette année le 10 novembre et 450 euros à l'Amicale des Jeunes pour l'organisation du concert gratuit du 8 juin.

Le bail du **restaurant Le Montcabrien** a été signé le 14 juin. Les porteurs de projets sont accompagnés par Initiative Indre et les délais administratifs se sont avérés plus longs que prévu, à leur grand regret. Ils n'ont donc pas pu lancer leurs achats de matériel ni leurs travaux prévus avant la signature du bail. Vous pourrez lire plus d'informations sur leurs projets dans ce bulletin. L'ouverture du Montcabrien rénové est prévue pour début août.

Inventaire du bocage

Les conclusions de l'inventaire du bocage effectué par Indre Nature en début d'année sont désormais disponibles. Elles confirment le très fort potentiel bocager de la commune avec une forte densité et des zones de très bonne qualité écologique. Mais l'entretien de ce bocage n'est pas optimal et il est vieillissant. L'urgence est de le restaurer et de le rénover en préservant ses éléments les plus remarquables. Une réunion publique de présentation de ces conclusions sera organisée le mercredi 18 septembre à 18 heures 30 à l'espace culturel et associatif.

Collecte des déchets pendant l'été

Du lundi 15 juillet au vendredi 23 août la collecte des déchets managers recyclables (bacs jaunes – emballages) sera assurée toutes les semaines.

Pour les ordures ménagères résiduelles il n'y aura pas de changement avec une collecte tous les quinze jours.



Sachez repérer les démarches téléphoniques commerciales

Chacun est dérangé plusieurs fois par jour par des coups de téléphone qui s'avèrent être **des démarches commerciales** pour des ventes de produits ou des prises de rendez-vous. En aucun cas vous ne devez prendre de rendez-vous pour des visites suite à ces appels.

Si les numéros s'affichent sur votre téléphone, vous pouvez identifier ceux qui correspondent à des démarches commerciales. Ils commencent par les quatre numéros suivants : 01 62, 01 63, 02 70, 02 71, 03 77, 03 78, 04 24, 04 25, 05 68, 05 69, 09 48, 09 49. Vous pouvez donc refuser ces appels sans conséquence.

Événements à venir

Les prochaines manifestations des associations prévues d'ici la fin de l'année :

Le 6 octobre, Familles rurales Montchevrier organise sa traditionnelle tête de veau.

Le 19 octobre, la troupe de théâtre Aequeranda présentera sa première représentation de son nouveau spectacle.

Le 10 novembre, randonnée pédestre annuelle par le club de marche de Montchevrier (CMM36).

Le 24 novembre, bal country organisé par l'association Montchevrier Country

Le 1er décembre, l'association des Donneurs de sang organise sa choucroute annuelle.

N'oubliez pas les activités courantes des associations

FAMILLES RURALES :

- Rencontres du club « Joie de Vivre », le 2^{ème} et le 4^{ème} jeudi de chaque mois à 14 H30 (Espace culturel)
- Jeu de Tarot, le premier mardi de chaque mois à 18 H. (Espace culturel et associatif)
- Activités de groupes, passe-temps loisirs, informations santé, cuisine, ... (Espace culturel et associatif)
- Danse en ligne, 2 fois par mois, vendredi ou samedi après-midi (selon disponibilité de la salle des fêtes)

MONTCHEVRIER COUNTRY :

Les lundis et mercredis à 19h30 à 21h30 (Salle des Fêtes)

COMPAGNIE VIVE VOIE :

Les mardis soir : Etirements et mobilité 18H15 à 19H15 et danses latines de 19H15 à 20H15 (salle des fêtes)

Mercredi après-midi Hip Hop 6-10 ans de 16H à 17H et 11-18 ans de 17H à 18H (Salle des Fêtes)

Inscriptions pour la rentrée au 06.32.38.25.82

... de même que la bibliothèque municipale chaque samedi matin de 10 heures à 12 heures

Cent cinquante ans de travaux sur l'église

Après les gros travaux sur la structure du clocher, il aurait été dommage de ne pas profiter du son des cloches. Depuis de nombreuses années, la seule sonnerie possible était la sonnerie « à la volée » pour les mariages comme pour les cérémonies d'obsèques. La centrale de commande des cloches a donc été remplacée. Depuis le 18 juin il est possible de choisir sa sonnerie, la volée pour les messes et le glas pour les obsèques. De plus les heures et les demi-heures sonnent également, de même que l'angélus à midi et 19 heures. Les anciens se souviendront du temps où l'angélus sonnait périodiquement lorsque des volontaires allaient tirer sur les cordes commandant les cloches.

Les travaux sur l'église sont un sujet très ancien, même si depuis 25 ans aucun chantier important d'entretien n'avait été mené.

En mai 1859 le Conseil municipal prend une délibération pour « réparations à l'église » car « *les trous dans la voûte sont tels que le vent, la pluie et la neige pénètrent dans l'église à tel point qu'il devient impossible aux fidèles d'assister aux offices et au prêtre de les célébrer sans compromettre leur santé* ». Il est donc proposé de refaire la voûte en bourre et plâtre sur lattis. Montant des travaux 1 300 francs (sans doute environ 10 000 euros actuels). Nous étions alors avant la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat de 1905. Il est constaté que la fabrique (assemblée qui gère le budget de la paroisse) n'a aucun fonds disponible. Il est donc *proposé d'emprunter à l'Instruction primaire* la somme qui sera disponible à la fin de l'exercice comptable. Ces travaux ont été complétés dès octobre 1860 « *par acquisition de voliges pour garantir de la pluie la voûte récemment faite qui ne pourrait subsister sans ce travail* ». Montant : 238 francs pris sur la vente d'anciens chemins.

En mai 1864, le Préfet autorise la commune à venir en aide à la fabrique pour acquérir des livres liturgiques et des meubles. En 1866, toujours en raison du manque de ressources de la fabrique, une somme de 100 francs est votée pour réparer les fenêtres de l'église. En 1869, « *un secours de 100 francs est attribuée à Monsieur le Curé pour l'achat d'un ciboire* ».

En avril 1872, il est dit que « *le mauvais état du toit de l'église nécessite d'urgentes et promptes réparations* ». Mais seulement une somme de 200 francs semble être dédiée à ces travaux.

Après la loi de séparation de 1905, la propriété, donc l'entretien des bâtiments religieux est du ressort des communes et les fabriques ne peuvent plus, en principe, recevoir d'aide des communes. En novembre 1907, le maire dit que « *les enfants qui fréquentent le catéchisme sortent de classes bien chauffées et rentrent à l'église qui est excessivement froide et que ce changement de température peut nuire à leur santé et propose une certaine somme (finalement 50 francs pour l'année) pour le chauffage de la sacristie* ».

En décembre 1911, des travaux sur la voûte et le toit s'avèrent de nouveaux urgents. Sur la base d'un mémoire de Monsieur Perret de Cluis, une somme de 1 068 francs (environ 3 800 euros d'aujourd'hui) est votée et sera prélevée sur le fonds libre de la commune. En septembre 1923 un devis pour réparation sur le clocher est fourni par Monsieur Moreau, architecte à Aigurande, pour un montant de

7 140 francs (environ 8 500 euros d'aujourd'hui). Auparavant une somme de 91 francs avait été dépensée en 1918 pour l'achat d'une corde (probablement pour les cloches).

En 1929, le Conseil décide d'inscrire au budget additionnel une somme de 288 francs « *pour l'achat de 16 chaises destinées à remplacer celles qui avaient été prises en 1914 pour le service des réfugiés et qui n'ont pas été rendues* ».

Ce n'est qu'en 1950 qu'on retrouve trace dans les délibérations du Conseil de réparations à l'église. Le 29 octobre, un conseiller signale que « *la chapelle a besoin de réparations et que quelques sacs de ciment empêcheraient des lézardes* ». Le 18 janvier 1951 le Conseil décide de faire restaurer la toiture de l'église et sollicite plusieurs entrepreneurs. Le 15 septembre, un entrepreneur est choisi et le maire est autorisé à traiter de gré à gré pour un montant d'environ 400 000 francs (soit l'équivalent de 11 000 d'euros d'aujourd'hui). L'entreprise Texier d'Aigurande est choisie le 1^{er} décembre 1951. Mais le 4 juillet 1959 il est signalé que le toit de l'église a de nouveau besoin de réparation. L'entreprise « Tissier » est de nouveau sollicitée.

Le 6 juin 1953 des conseillers demandent que les lézardes sur les murs de l'église soient réparées.

Mais c'est seulement **en 1961** que des travaux de réparation des murs seront lancés et confiés à l'entreprise Dallot d'Orsennes pour un montant de 4 681 nouveaux francs (9 000 euros d'aujourd'hui). Compte tenu des faibles ressources, il est convenu de répartir les travaux sur 2 ans et de ne faire que les enduits extérieurs.



Travaux sur le clocher en 1965

Le 28 février 1962 le maire informe le Conseil du mauvais état de la voûte intérieure et propose de profiter des échafaudages présents sur le chantier pour la réparer en remplaçant la voûte en terre et lattes par une voûte en perfolâtre pour un montant de 1 299 nouveaux francs.

Le 11 décembre 1963, c'est la toiture qui doit être repassée en raison de nombreux trous.

Le 3 septembre 1965, le maire informe le Conseil sur le mauvais état du clocher (ardoises parties et charpente à nu) mais que les crédits manquent. Le 9 février 1966 le Conseil décide de réparer le clocher pour un montant de 2 100 francs (entreprise Menuret d'Aigurande). Le règlement des « gros travaux » au clocher est de nouveau évoqué seulement en 1984, ce qui laisse penser qu'il y a eu des avenants importants.

En 1974, ce sont les vitraux qui ont été restaurés pour un montant de 4 727 francs (à peu près le même équivalent en euros d'aujourd'hui) par Monsieur Mauret de Saint hilaire en

Lignièrès.

Ce n'est qu'**en 1986** qu'on retrouve trace de travaux à l'église avec la réfection du porche par l'entreprise Darchis d'Aigurande (13 000 francs soit 3 900 euros d'aujourd'hui) et une restauration des statues (2 000 francs). En 1990 est décidée l'acquisition d'un chemin de croix (10 000 francs) et la réfection de vitraux (17 500 francs) qui l'ont été encore en 1998 pour 10 166 francs, sans doute à cause de dégradations car en même temps il est question de les protéger. La sonorisation de l'église a été installée en 1993 pour un montant de 20 900 francs. En 1994, le vol de l'encensoir a nécessité le rachat d'un nouveau qui a été supporté par la commune (montant non mentionné).

En 1994 le carrelage de la sacristie et le ravalement de la façade arrière ont été confiés à l'entreprise Micoureau d'Aigurande pour un montant total de 65 000 francs (un peu moins de 15 000 euros). C'est à la même entreprise que sera confié en 1999 le dallage ciment dans l'église pour 16 510 francs.

Le 9 décembre 2004, suite à une visite de l'entreprise Bodet en charge de la maintenance des cloches, une poutre de soutien de la cloche et d'une croix de saint André a été remplacée pour 1 425 euros.

Ce qui nous mène à 2021 puisqu'entre 2004 et 2020 aucune mention n'est faite de travaux d'entretien de l'église dans les délibérations du Conseil. C'est également lors d'une visite de l'entreprise Bodet que le constat de quasi péril sur le clocher a été fait, entraînant les travaux importants qui se sont achevés **en fin d'année 2023**.

Le Montcabrien va rouvrir début août...

*On les attendait, ils sont enfin arrivés :
les repreneurs de notre restaurant le Montcabrien !*

Noémie LAROCHE et Geoffrey PASQUET sont enthousiastes de bientôt nous régaler.



Geoffrey travaille depuis 13 ans dans la cuisine et a été chef de cuisine à l'Auberge de la plage de Montcocu. Noémie l'a accompagné et est depuis 10 ans en service de restauration.

Ils s'activent à réagencer le restaurant selon leurs goûts. L'établissement comportera une première partie en bar où café et viennoiseries pourront vous être proposés dès le matin 9h. La salle de restaurant à l'arrière ainsi que la terrasse seront dédiées à la restauration.

Ils proposeront tous les midis du lundi au vendredi un menu standard sauf le mardi qui sera leur jour de fermeture. Ils proposeront également le vendredi soir et midi et soir le week end un menu à la carte,

principalement avec des produits locaux. Ils envisagent une soirée à thème une fois par mois. Les groupes pourront être accueillis avec des menus adaptés.

L'ouverture est prévue dans la première semaine d'août en fonction des contraintes administratives qui restent à lever. Vous pourrez désormais réserver au **09 79 38 68 91**.

La date d'ouverture sera annoncée sur le site Internet de la commune et par voie de presse.

INFORMATIONS



Prof de danse et danseur interprète

Cours particuliers

Remise avec la carte

55€ par
heure

Événements

Mariages, EVJF/EVG, anniversaires, etc.

Devis sur
mesure

Vos cours

Danses hip-hop

Danse expérimentale

Improvisation

Lâcher-prise

Préparation battle

Présence et
jeu scéniques

Où ?

Montchevrier
Indre / Creuse
Visio

Pour qui ?

Tous âges et tous niveaux
Aucune limite pour l'art et
l'amusement !

Plus d'infos sur :

f L'âme-art @l.ame_art

Contact : l-ame-art@lilo.org

06 32 38 25 82



RECRUTEMENT

**Aide a domicile H/F
CDD 100H**

Possibilité d'évolution en CDI à partir de septembre

Nous recherchons une aide à domicile pouvant intervenir sur la commune d'Aigurande et ses alentours.

- Débutant(e) accepté(e)
- Permis B essentiel
- Prise de poste dès que possible
- Taux horaire entre 11,65€ et 13,06€

Missions principales :

- Assistance aux personnes âgées : Aide à la mobilité, réalisation ou accompagnement aux courses, aide à la toilette, préparation des repas, assistance.
- Travaux ménagers : ménage, rangement, vaisselle, repassage, lessive.

ET POURQUOI PAS VOUS ?

Vous avez un bon relationnel ? / Vous êtes motivé(e) et disponible ?

Contactez nous

Par téléphone au : 06.49.29.97.94

Par mail avec votre CV à l'adresse :
audrey.lavalette@famillesrurales.org

